"L'Office fédéral de la protection civile communique"

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **16 (1969)**

Heft 6

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-365596

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

— Un cours de cadres pour chefs de classe des cours d'introduction pour chefs des gardes d'immeuble (18 participants).
— 8 cours d'introduction destinés à la formation des sapeurs-pompiers de guerre, pionniers et sanitaire, pour 400 hommes environ des communes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, St-Blaise, Marin, Colombier, Peseux, Fleurier et Couvet.
— 8 cours de perfectionnement destinés à compléter la formation des sapeurs-pompiers de guerre, pionniers et sanitaire pour 400 hommes environ des communes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Marin, Peseux, Fleurier et Couvet.
— 3 cours d'introduction destinés à la formation des chefs des gardes d'immeuble pour 160 hommes environ des communes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, St-Blaise, Marin, Colombier, Peseux, Fleurier et Couvet.
— Un rapport d'instruction pour la ville de Neuchâtel.

Les cours suivants ont eu lieu au Locle:

— Un cours de cadres pour chefs de classe des cours d'introduction et de perfectionnement des services sapeurs-pompiers de guerre, pionniers, sanitaire et chefs des gardes d'immeuble (21 participants).
— 2 cours d'introduction destinés à la formation des sapeurs-pompiers de guerre, pionniers et sanitaire pour 100 hommes environ de la commune du Locle.
— 2 cours de perfectionnement destinés à compléter la formation des sapeurs-pompiers de guerre, pionniers et sanitaire, pour 100 hommes environ de la commune du Locle.
— Un cours d'introduction destiné à la formation des chefs des gardes d'immeuble pour 50 hommes environ de la commune du Locle.

Effectif du personnel instruit

Durant l'année 1968, l'Office cantonal de la protection civile a formé les effectifs suivants:
80 instructeurs communaux
22 comptables
458 sapeurs-pompiers de guerre
230 pionniers
196 chefs des gardes d'immeuble
207 sanitaires
soit au total: *1193 hommes.*

d) Matériel

Durant l'année 1968, toutes les communes astreintes à la protection civile ont reçu du matériel livré par la Confédération.
Les communes disposent actuellement pour l'autoprotection (gardes d'immeuble) de:
3460 casques légers
400 assortiments par unité de gardes d'immeuble
6920 seaux-pompes.

Elles disposent également de:
2360 masques d'exercice
38 motopompes type 1 (400 l min)
27 motopompes type 2 (1400 l min)
16 compresseurs
assortiments divers pour la lutte contre le feu, le sauvetage, les soins à donner aux blessés, ainsi que du matériel de détection A.
La valeur totale de ce matériel s'élève à environ *1 937 600 fr.*

e) Constructions d'abris privés

162 décomptes relatifs aux constructions d'abris privés ont été liquidés durant l'année. Ces ouvrages permettent d'abriter 5511 personnes. Le montant total des subventions cantonales versées aux intéressés s'élève à *532 425 fr.*
Le nombre des abris privés construits depuis 1953 s'élève actuellement à *1823.*
Ils permettent d'abriter *60 805 personnes,* soit environ le *36,5 %* de la population totale du canton de Neuchâtel.
Le nombre de projets de constructions d'abris privés s'élève actuellement à 594. Ces ouvrages permettront d'abriter 23 495 personnes. Des promesses de subvention ont été accordées sur un montant de dépenses supplémentaires s'élevant à *10 847 667 fr.*

f) Centre opératoire protégé de l'Hôpital Pourtalès de Neuchâtel

Les travaux de construction du centre opératoire protégé se sont poursuivis dans de bonnes conditions. Les délégués de l'Office fédéral de la protection civile et de l'Office cantonal de la protection civile ont assisté, durant l'année, à 4 séances de la Commission de construction de l'Hôpital Pourtalès, ainsi qu'à 33 séances de chantier.
Les travaux de génie civil ainsi que les travaux concernant les installations électriques, sanitaires et de ventilation, réalisés au 31 décembre 1968, représentent une dépense de 3 225 000 fr. environ.
La Commission financière du Grand Conseil et le Conseil d'Etat in corpore ont visité le chantier, en date du 8 avril 1968. Les autorités de la ville de Neuchâtel ont également visité l'ouvrage, le 16 mai 1968. (Une étude complète sera faite au sujet de cette construction.)

g) Conclusion

La protection civile du canton de Neuchâtel n'est certes pas encore apte à s'engager en cas de catastrophes ou en cas de guerre, étant donné que l'instruction des cadres à l'échelon groupe, section et détachement ne pourra pas débuter avant l'année 1970. Toutefois, les responsables cantonaux et communaux de cette organisation devront tout mettre en œuvre pour que la protection civile devienne opérationnelle dans un proche avenir.

*

Présence romande au comité central de l'USPC

Lors des assises 1969 de l'Union suisse pour la protection des civils, tenues le 26 avril à Berne, la présence romande au comité central a été notablement accrue. En plus, en effet, des membres d'expression française déjà en fonction et qui ont été tous réélus, trois nouveaux représentants des cantons romands ont été appelés à fonctionner au comité central de l'USPC. Et, chose qui paraît particulièrement intéressante, les trois intéressés font partie de la Commission romande d'information. Il s'agit de M. André Laubscher, chef de l'Office cantonal neuchâtelois PC, de Me Guy Zwissig, président de la section cantonale valaisanne USPC, et du soussigné, président de la commission en question. Félicitations aux anciens et aux nouveaux membres!

J. Chevalier

«L'Office fédéral de la protection civile communique»

Prenez également connaissance des communications officielles de l'Office fédéral de la protection civile publiées aux pages 215 à 221. Ces pages de l'Office fédéral paraîtront désormais dans chaque numéro. Elles représentent un précieux enrichissement pour notre journal.